

MODALITES PRATIQUES de visites

Centrale de Saint-Alban / Saint-Maurice



Dans le cadre de votre visite de la centrale nucléaire de St-Alban / St-Maurice, merci de prendre connaissance des informations ci-dessous.

Avant la visite :

Dans le cadre du plan Vigipirate rouge, veuillez nous faire parvenir 3 semaines avant votre visite les documents suivants :

Justificatifs à fournir

- Nom, prénom d'état civil (nom de jeune fille pour les femmes mariées)
- Date, lieu et n° de département de naissance
- Nationalité
- Entreprise et fonction

Justificatifs spécifiques à fournir : 3 semaines avant la visite

- Pour les visiteurs de nationalité française ou ressortissant de l'Union Européenne :
Une copie recto-verso de la carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Pour les visiteurs de nationalité étrangère (hors UE) résidant en France :
Une copie du passeport en cours de validité
- Pour les visiteurs de nationalité étrangère (hors UE) ne résidant pas en France :
Une copie du passeport en cours de validité

Le jour de la visite :

Carte d'identité ou passeport,
en cours de validité obligatoire



Ports de chaussettes et
vêtements longs



Téléphones,
appareils photos,
interdits



Sur le site, différents éléments des installations produisent des champs magnétiques importants (alternateur, transformateur). La visite est strictement interdite aux porteurs de stimulateurs cardiaques.

Par ailleurs, la visite implique des passages dans des portiques détecteurs de radioactivité. Nous demandons aux visiteurs ayant passé une scintigraphie dans le mois précédant la visite de bien vouloir nous le signaler. Nous attirons votre attention sur le fait que la visite est longue et requiert une bonne condition physique (escaliers, température et hygrométrie quelquefois élevées.)

Centre d'Information du Public
EDF CNPE de St-Alban / St-Maurice
BP 31
38550 St Maurice l'Exil
Tél : 04 74 41 33 66
Fax : 04 74 86 08 79
centrale-stalban-stmaurice@edf.fr

Réalisation : EDF CNPE St Alban - St Maurice - Mission Communication Juin 2011

Le visiteur s'engage à respecter les consignes de sécurité dictées par l'accompagnateur. Sur son site industriel, EDF se réserve le droit d'annuler la visite à tout moment.